

**Par courriel, dépôt électronique et poste**

Le 19 décembre 2013

Me Véronique Dubois, Secrétaire  
Régie de l'énergie  
Tour de la Bourse  
800, rue du Square-Victoria  
Bureau 2.55  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

**Yves Fréchette**  
Avocat  
Hydro-Québec – Affaires juridiques

75, boul. René-Lévesque Ouest,  
4e étage  
Montréal (Québec) H2Z 1A4  
Tél. : 514 289-2211, poste 6925  
Télec. : 514 289-2007  
C. élec. : frechette.yves@hydro.qc.ca

OBJET : Demande du Transporteur de modification des tarifs et conditions des services de transport pour les années 2013 et 2014  
Mise à jour du coût du capital et tarifs provisoires  
Dossier Régie de l'énergie : R-3823-2012  
Notre dossier: R048280 YF

---

Chère consœur,

Hydro-Québec dans ses activités de transport d'électricité (le « Transporteur ») a produit le 16 décembre 2013 auprès de la Régie de l'énergie (la « Régie ») sa *Demande interlocutoire afin de faire déclarer provisoires à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014 les tarifs proposés des services de transport pour l'année 2014*, dans le dossier décrit en rubrique

Le 17 décembre 2013, la Régie demande aux participants à l'audience de soumettre, le cas échéant, leurs commentaires à l'égard de la demande interlocutoire précitée au plus tard le 18 décembre 2013 à 12 h.

Ce délai est maintenant expiré et aucun participant n'a soumis de commentaires à l'égard de la demande interlocutoire du Transporteur.

De là, le Transporteur demande à la Régie de prendre le dossier en délibéré et ce, dès réception de la présente. Il réitère que la demande est conforme et complète, le tout tel que plus amplement décrit à la preuve au dossier.

Veuillez recevoir, chère consœur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

(S) *Yves Fréchette*

Yves Fréchette  
c.c. Participants (par courriel seulement)